

Réf: Dossier 432376

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'AMENAGEMENT FONCIER ET DE BATIMENT » en abrégé « SIAFBAT »

Siège Abidjan commune d'Abobo N'GUESSANKOI
non loin du Groupe Scolaire Saint Moïse, Ilot 555 Lot
5464,13 Bp 1039 Abidjan 13 Cel : 0747068878
/0546012075/ 0747282752, Lot 5464, Ilot 555

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'
AMENAGEMENT FONCIER ET DE BATIMENT » en abrégé «
SIAFBAT »

Objet :

- Bâtiment et Travaux Publics
- Vente de matériel de construction
- Aménagement foncier
- Assainissement et hydraulique
- Voiries et réseaux divers
- Import-Export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la localisation et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout en partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et immobilières, de rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan commune d'Abobo N'GUESSANKOI non loin du Groupe Scolaire Saint Moïse, Ilot 555 Lot 5464,13 Bp 1039 Abidjan 13 Cel : 0747068878 /0546012075/ 0747282752, Lot 5464, Ilot 555

Dirigeant(s) M SEKA NARCISSE STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04049 du 22/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51431/GTCA/RC/2025 du 22/08/2025

